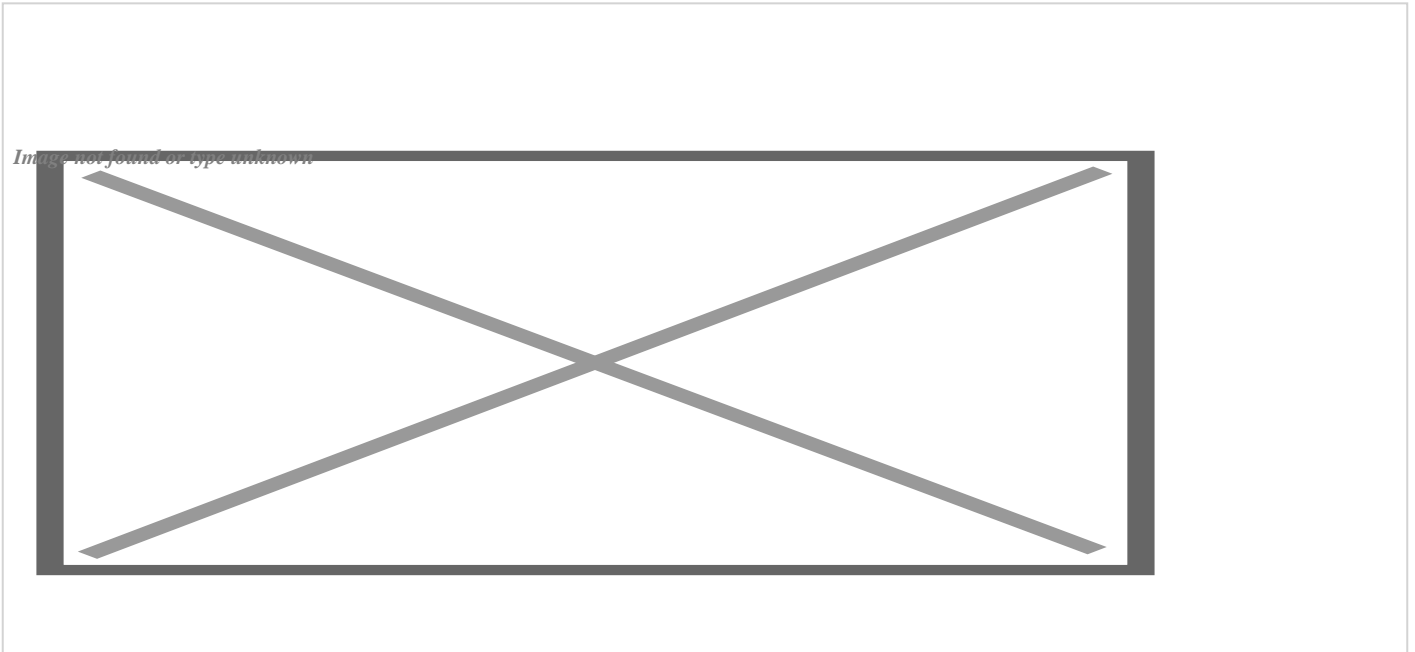


La loi cubaine garantit la protection des données personnelles de ses citoyens



La Havane, 1 sept (RHC) Le Journal Officiel de la République de Cuba dans son édition ordinaire n° 90 du 25 août 2022, a publié la Loi 149 "Sur la protection des données personnelles", approuvée par l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire le 14 mai dernier.

Cette loi garantit désormais aux Cubains le contrôle de leurs données et empêche toute atteinte à la transmission de leurs droits personnels, qu'ils soient intimes ou non.

Concernant l'idée centrale de la loi, le ministre de la Justice de l'île caribéenne a récemment rappelé comment l'article 97 de la Constitution de la République reconnaît le droit de toute personne d'accéder à ses données personnelles et d'en assurer la non-divulgateion.

Selon la publication sur le site web du Ministère de la Justice, cette norme offre la sécurité aux individus d'accéder aux données stockées dans les registres, fichiers, bases de données et informations de nature publique, ainsi que de demander leur modification et d'obtenir la correction adéquate, rectification, modification, mise à jour ou annulation.

"La loi sur la protection des données personnelles est la concrétisation de la priorité que représente pour Cuba l'existence d'une réglementation juridique de ce type, qui définit les principes fondamentaux et les garanties de protection du propriétaire des informations personnelles et qui élève la perception du risque par le public dans l'utilisation et le traitement de ses données", a déclaré l'organe judiciaire cubain (Source:PL).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/298051-la-loi-cubaine-garantit-la-protection-des-donnees-personnelles-de-ses-citoyens>



Radio Habana Cuba